

PROGRAMME – BILAN DE COMPETENCES

1) **Finalité :**

Permettre au stagiaire d'effectuer le point sur ses compétences, aptitudes et motivations afin de définir un nouveau projet professionnel, et le cas échéant un projet de formation.

2) **Objectifs :**

- analyser de façon approfondie votre parcours professionnel
- identifier vos compétences, aptitudes et motivations afin de définir un nouveau projet professionnel, et le cas échéant un projet de formation.
- bâtir un projet professionnel cohérent et/ou un parcours de formation.

3) **Public concerné :**

Le bilan de compétences est destiné à tout type de public (salarié, demandeur d'emploi, indépendant) quel que soit le niveau de qualification, le secteur et le parcours professionnel.

Pour les personnes en situation de handicap, nous travaillerons ensemble afin de vous proposer un bilan qui vous corresponde en amont, durant et à la fin de cette prestation, qui soit accessible et adéquat. Les locaux seront adaptés aux personnes à mobilité réduite.

4) **Prérequis :**

Aucun prérequis de niveau n'est nécessaire pour commencer le bilan.

5) **Méthodes, modalités et délai d'accès :**

Durée : chaque rendez-vous durera 2h et se fera toutes les semaines sinon toutes les 2 semaines notamment pour les premiers rendez-vous. La durée totale du bilan est comprise entre 3 et 6 mois environ. Le bilan de compétences durera 14 soit 7 RDV de 2h entre vous et le consultant et 8h de temps de travail personnel (lequel est estimatif et non facturable).

Modalités : présentiel, distanciel ou en mixte.

Méthodes et moyens pédagogiques : tests spécifiques, questionnaires d'auto-évaluation, investigations professionnelles, enquêtes métiers, support pédagogique et synthèse

écrite.

Validation de la formation : Attestation de formation

Délai d'accès : cela dépend du financement. En particulier, un délai de 14 jours minimum est obligatoire entre l'entretien préalable et le début du bilan de compétences suivant les conditions d'application du financement par le CPF (Compte Personnel de Formation) du client bénéficiaire. **C'est majoritairement le financement employé par les personnes qui souhaitent faire un bilan de compétences.**

Concernant les autres types de financement mobilisables, cela peut varier en fonction de la demande et de la validation du financeur par France Travail, par l'employeur ou par le plan de développement de compétences de l'entreprise et par l'OPCO. En général, un minimum de 14 jours est aussi nécessaire entre la demande et la validation.

Néanmoins, je préconise également un délai de 14 jours pour cette formation suivant le financement souhaité (notamment par un financement personnel) afin de laisser un temps de réflexion utile avant de s'engager totalement dans la démarche d'action du bilan de compétences qui est une démarche engageante.

6) ETAPES DU BILAN DE COMPETENCES : (source : <https://travail-emploi.gouv.fr/le-bilan-de-competences>)

Le bilan comprend obligatoirement trois phases sous la conduite du prestataire.

Une phase préliminaire a pour objet :

- D'analyser la demande et le besoin du bénéficiaire ;
- De déterminer le format le plus adapté à la situation et au besoin ;
- De définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

Une phase d'investigation permet au bénéficiaire :

- Soit de construire son projet professionnel et d'en vérifier la pertinence ;
- Soit d'élaborer une ou plusieurs alternatives.

Une phase de conclusion, par la voie d'entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier les résultats détaillés de la phase d'investigation ;
- Recenser les conditions et moyens favorisant la réalisation du ou des projets

professionnels ;

- Prévoir les principales modalités et étapes du ou des projets professionnels, dont la possibilité de bénéficier d'un entretien de suivi avec le prestataire de bilan.

Cette phase se termine par la présentation au bénéficiaire des résultats détaillés et d'un document de synthèse.

7) METHODES MOBILISEES ET MODALITES D'EVALUATION :

Au démarrage du bilan de compétences, un contrat d'engagement réciproque sera établi entre le consultant et le bénéficiaire afin notamment de définir vos attentes et objectifs initiaux.

Durant cette prestation, nous pourrons utiliser les méthodes suivantes :

-**le support pédagogique** : ce document sert de fil conducteur au travail continu du bilan de compétences travaillé pendant les rendez-vous et transmis par mail à la fin du rendez-vous,

-**le travail à distance** qui sera transmis par mail et permet d'effectuer un travail d'introspection en autonomie chez soi et de le retravailler la fois suivante avec votre conseiller,

-**ressources pédagogiques** : marché de l'emploi, connaissance des métiers et des formations, dispositifs de financement,

-**tests spécifiques** : tests des besoins, des valeurs, de personnalité, des soft skills en utilisant des cartes et/ou des tableaux pour faciliter l'expression,

-**investigations et enquêtes-métiers** : cet outil concret permet entre autre de questionner des professionnels en fonction des métiers envisagés, ciblage des candidatures pour des offres d'emploi, sollicitations auprès de pépinières d'entreprises, agences intérim, recherches de formations et autres avec une évaluation de vos objectifs opérationnels

-**rédaction d'une synthèse** : c'est un document qui reprend les points principaux de la démarche et qui permet d'avancer vers une stratégie de choix, de plan d'action et d'évaluation finale restitué lors du dernier rendez-vous

De même, nous utiliserons les modalités d'évaluation suivante :

-**autoévaluation et modalités d'évaluation** : attentes et objectifs initiaux du bénéficiaire, évaluation sur la confiance en soi, objectifs opérationnels à mi-parcours et questionnaire d'évaluation finale de synthèse des attentes et objectifs initiaux, questionnaire de satisfaction

8) PRESENTATION DE LA FORMULE DU BILAN DE COMPETENCES :

FORMULE INDARRA (14H) – 1700€ TTC

1er entretien d'information gratuit et libre de tout engagement

Objectifs:

- Analyser de façon approfondie votre parcours professionnel
- Identifier vos compétences, aptitudes et motivations afin de définir un nouveau projet professionnel, et le cas échéant un projet de formation.
- Bâtir un projet professionnel cohérent et/ou un parcours de formation.

*Dans le cadre du parcours approfondi, vous serez accompagné.e afin de prendre du recul sur votre expérience et votre parcours, définir votre projet **soit un projet qui a du sens** et valider votre plan d'action.*

Les entretiens personnalisés s'effectuent en présentiel (ou en distanciel). Un accompagnement mixte altérant ces 2 modalités est réalisable.

Durée : 14H d'entretiens individuels soit 7 RDV de 2h (+ 8H de travail personnel incluant du travail inter-séances, des enquêtes-métiers auprès de professionnels, des investigations ciblées et singularisées comme postuler à des offres d'emploi pertinentes, recherche de formations, candidater auprès des agences d'intérim...Ce travail personnel est estimatif et ne sera pas facturé).

La durée du "bilan de compétences INDARRA" est environ de 3-4 mois au total soit environ 1 entretien tous les 15 jours. Les RDV seront adaptés en fonction de vos disponibilités.

Les bilans de compétences sont réalisés par un(e) formateur(trice) certifié(e) en bilan de compétences.

Une synthèse écrite sera remise à la fin du bilan de compétences au bénéficiaire.

9) Les différents financements possibles :

- ✓ CPF
- ✓ Employeur ou entreprise
- ✓ France Travail
- ✓ OPCO
- ✓ Auto-financement
- ✓ Autres financements

A savoir que des co-financements peuvent aussi être possibles en fonction de votre situation.

Respect du consentement et confidentialité :

Le bilan de compétences est une démarche engageante. Je m'engage ainsi, avec vous, en respect à l'article L. 6313-4 du code du travail à garantir le respect de votre consentement et de la confidentialité durant nos échanges dans le cadre de votre bilan de compétences.

Je m'engage également à vous accompagner à partir de votre inscription jusqu'au terme de votre bilan et reste disponible en étant votre référent sur toute question administrative, pédagogique, commerciale et lié au handicap.

Profil de l'intervenant : tout formateur.ice qui travaillera pour l'organisme de formation de Jean-Michel Lartigau dans le cadre de bilan de compétences sera certifié pour la conduite du bilan de compétences ainsi qu'une expérience significative dans l'accompagnement depuis au moins 5 ans.



Indicateurs de résultats : en 2025, j'ai accompagné notamment :

- ✓ 25 personnes pour un bilan de compétences dont :
- ✓ 17 personnes ont finalisé leur bilan – 8 en cours en 2026
- ✓ 100% ont été satisfaites à la fin de leur bilan
- ✓ 100% sont satisfait.e.s 6 mois après la fin de leur bilan de compétences

CONTACT :

**Jean-Michel Lartigau - Dirigeant d'entreprise spécialisé dans l'orientation
Bilans de Compétences - Orientation scolaire
jmlartigau.conseil@gmail.com - 06.88.57.79.24**